BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 165

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

834 400 988 RCS Grasse.
TRANSCAN E-COMMERCE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 302000.00 EUR.
Adresse : Angle 18ème Rue 5ème Avenue, 06510 Le Broc.
Oppositions : L 236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La société TRANSCAN E-COMMERCE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 302 000 euros, Dont le siège social est situé Angle 18eme Rue 5eme Avenue, ZI, 06510 Le Broc, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le n ° 834 400 988 ET La société TRANSCAN LOGISTIQUE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 790 000 euros, Dont le siège social est situé Angle 18eme Rue 5eme Avenue, ZI, 06510 Le Broc, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le n°834 401 010 AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 10 octobre 2024, La société TRANSCAN E-COMMERCE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 302 000 euros, dont le siège social est situé Angle 18eme Rue 5eme Avenue, ZI, 06510 Le Broc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le n°834 400 988 et la société TRANSCAN LOGISTIQUE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 790 000 euros, dont le siège social est Angle 18eme Rue 5eme Avenue, ZI, 06510 Le Broc, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le numéro 834 401 010, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TRANSCAN E-COMMERCE par la société TRANSCAN LOGISTIQUE. La société TRANSCAN E-COMMERCE ferait apport à la société TRANSCAN LOGISTIQUE de la totalité de son actif, soit 1 509 066, à charge de la totalité de son passif, soit 856 083 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 652 983 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société Groupe Transcan, société à responsabilité limitée au capital de 820 000 euros, dont le siège social est situé Angle 18eme Rue 5eme Avenue, ZI, 06510 Le Broc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 352 611 362, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2024 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société TRANSCAN E-COMMERCE depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société TRANSCAN LOGISTIQUE. La société TRANSCAN E-COMMERCE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation

définitive de la fusion.La fusion sera réalisée au lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce, lequel délai, d'une durée de trente jours, courra à compter de la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de GRASSE au nom des deux sociétés le 10 octobre 2024 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis..

